

2^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



ROUEN - 23 JUN 2017

L'économie sociale et solidaire, avec 117 000 emplois en Normandie, soit 11% des emplois, tient une place prépondérante dans l'économie régionale. L'organisation annuelle de la conférence régionale de l'ESS par la Région Normandie, l'Etat et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire est l'occasion de favoriser les échanges et réflexions pour renforcer la place de l'ESS en Normandie. Retour sur la 2^{ème} Conférence régionale de l'ESS en Normandie...

La Conférence en chiffres

250 participants, **8** ateliers thématiques, **11** stands

Table-ronde « Renforcer la place de l'ESS dans les politiques publiques en Normandie ».

L'ESS en Normandie, c'est



117 000
emplois



11 000
établissements employeurs



2,9 milliards d'€
masse salariale brute

- **34 000** salariés partiront à la retraite dans les 10 prochaines années
- Création de **8 300** emplois en 10 ans
- **78%** des établissements employeurs ont moins de 10 salariés
- **50%** des emplois dépendent d'un établissement de + de 50 salariés

Hervé Morin - Président de la Région Normandie

« La Région Normandie a simplifié et harmonisé les dispositifs pour l'ESS, en s'inspirant des anciens dispositifs de la Haute-Normandie plutôt que de la Basse-Normandie. D'autre part, nous avons consacré 400 000 € de plus, pour porter les dotations de la Région à hauteur de 2,5 M€.

Avec le dispositif Emergence ESS, la Région peut consacrer jusqu'à 90 000 € face à une initiative. Le second dispositif Emergence ESS Coopérative permet d'intervenir jusqu'à 100 000 €.

Nous avons voulu deux dispositifs très puissants parce que nous croyons en l'économie sociale et solidaire. »

Fabienne Buccio - Préfète de la Région Normandie

« Nos engagements et efforts respectifs contribuent à faire de la Normandie, une des régions les plus offensives pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

L'Etat, que je représente en Normandie, est présent, dans toutes les strates de vos activités et les services déconcentrés de l'Etat en garantissent la mise en œuvre. »

Monique Lemarchand - Présidente de la CRESS Normandie

« Je me réjouis qu'avec l'Etat et la Région nous ayons mis en place une instance de concertation et d'échanges début 2017. C'est essentiel que les acteurs de l'économie sociale et solidaire, représentés par la CRESS, participent à la construction des politiques publiques et que celles-ci accompagnent la promotion et le développement de l'ESS en région. »

Sophie Gaugain, 1ère Vice-Présidente de la Région Normandie en charge du développement économique, a introduit cette deuxième conférence en rappelant que la Région Normandie attache une forte importance au développement de l'ESS et la volonté de la Région d'y apporter un soutien significatif. Lynda Lahalle, Conseillère régionale de Normandie déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire, a présenté le déroulement de la journée et a fortement remercié l'ensemble des participants et tous les prestataires, en particulier ceux qui ont assuré le buffet.

« Renforcer la place de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les politiques publiques en Normandie »



Retour sur la table ronde « Renforcer la place de l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques en Normandie ». Un état des lieux des politiques publiques dédiées à l'ESS en Normandie a été présenté en introduction. Des échanges avec la salle ont notamment permis d'aborder les besoins d'appui des structures d'ESS, prioritairement sur les territoires périurbains et ruraux.

La question de l'articulation des politiques menées aux différents échelons territoriaux est soulignée.

Anne-Laure FEDERICI (Déléguée générale du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire) note

que la région Normandie fait figure de pionnière en matière de concertation, avec l'organisation d'une conférence régionale annuelle, tandis que la loi prescrit une organisation tous les deux ans. Elle précise qu'avec la dynamique de fusion des Régions, l'enjeu d'articulation doit être pris en compte à l'aune des nouvelles organisations territoriales.

Cyrille MOREAU (Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture périurbaine, de la biodiversité et de l'économie sociale et solidaire) rappelle que la loi NOTRe attribue la compétence à la Région, elle est donc en première ligne, assurant ainsi le « droit commun ». Les collectivités, de type Métropoles, peuvent intervenir dans le creux de la loi. La Métropole Rouen Normandie agit ainsi sur l'émergence des projets, non pas dans le champ de l'ESS en tant que tel mais plutôt dans ses différentes compétences, en identifiant les acteurs, les initiatives pour favoriser le développement des initiatives solidaires. Ce travail d'identification n'est d'ailleurs pas forcément évident.

Pour Dominique LACAILLE (Directeur de l'association Emergence(s) et membre du Bureau de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), par manque de coordination, on peut observer des « trous dans la raquette », c'est-à-dire des besoins des acteurs non couverts par les différentes politiques publiques mises en œuvre.



Il souligne également l'importance d'articuler les politiques publiques dans un souci de proximité, sur le terrain, y compris à l'échelle des communes qui peuvent accompagner, initier, renforcer des dynamiques locales.

Lynda LAHALLE (Conseillère régionale déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire) souligne que la conférence régionale a justement cette vocation de proposer un espace de dialogue annuel avec les acteurs. Comme l'a indiqué le Président de Région en introduction, la volonté a été de ne pas casser les dynamiques existantes mais dans un premier temps d'harmoniser les politiques engagées en ex Haute et Basse Normandie. La séquence actuelle consiste à aller de l'avant et à entendre les attentes des acteurs.

Un autre enjeu mis en avant, celui du renforcement de la co-construction de ces politiques publiques.

Anne-Laure FEDERICI rappelle qu'il s'agit là aussi d'une démarche voulue par la loi ESS qui prévoit l'association des CRESS aux travaux de la Région. Elle évoque par ailleurs l'exemple de la Région Bretagne qui a mis en place des Pôles Locaux des acteurs de l'ESS. Co-construire, c'est se donner la chance de repérer, comprendre et répondre à des besoins de proximité.

Dominique LACAILLE souligne que co-construire, c'est imaginer des dispositifs plus agiles, plus adaptés aux besoins : les politiques publiques fixent des « cases » dans lesquelles les projets doivent rentrer et régulièrement, ces cases figées empêchent d'accompagner des projets de qualité. Il faut mettre de la souplesse dans les dispositifs. De plus, il met en exergue la nécessité, avant même de co-construire, de reconnaître les acteurs de l'ESS comme de véritables acteurs du développement économique.

Lynda LAHALLE indique que la signature de la convention tripartite entre la Région, la CRESS et l'Etat en début d'après-midi témoigne de cette mise en mouvement concertée en Normandie. Il appartient aux collectivités, aux acteurs de faire remonter leurs visions des choses. Identifier et reconnaître la diversité des acteurs, co-construire avec l'ensemble des parties prenantes, sont indispensables pour réussir à articuler et au-delà renforcer l'efficacité des politiques publiques en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire en Région Normandie.

Les leviers pour renforcer les politiques publiques en faveur de l'ESS en Normandie ?

*Les mots-clés mis en évidence sont ceux de la **proximité** et de **financements**.*

Dominique LACAILLE met l'accent sur le levier de la proximité pour faire toujours mieux, dans les logiques des nouvelles filières économiques : circuits courts, économie circulaire, transition énergétique.

Cyrille MOREAU insiste quant à lui sur les outils financiers. Les start-up du numérique disposent d'outils au soutien à l'émergence et à l'amorçage. Dans l'ESS, il est difficile d'obtenir des garanties d'emprunts, d'organiser des levées de fonds, de soutenir l'émergence, alors que ces entreprises sont également porteuses d'innovations, sociales et territoriales.

Lynda LAHALLE souligne que la Région propose des dispositifs sur la phase d'émergence, comme précisé par le Président de Région en introduction. Elle ajoute par ailleurs que la Région étudiera quant à l'amélioration des dispositifs financiers mis en place au début de l'année 2017.

Jean-François DUTERTRE (Directeur de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Normandie) note que la Banque Publique d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignation sont en train de travailler à la mise en place de fonds dédiés aux acteurs de l'ESS.



Les ateliers

Retrouvez les présentations et les synthèses d'ateliers :
www.normandie.fr/2e-conference-regionale-de-leconomie-sociale-et-solidaire

1. S'approprier le nouvel outil «Guide des bonnes pratiques»

Intervenante : Chloé Leureaud, chargée de mission au Conseil National des CRESS

2. Se repérer parmi les financements accessibles aux porteurs de projets ESS

Intervenants : Erwan SALAÜN, Responsable du département Accompagnement et aides aux Entreprises-AD Normandie et Pauline DEWAVRIN, Responsable Financement ESS – Haute- Normandie Active

3. Programme d'investissement d'avenir (PIA) et innovation sociale

Intervenant : Guillaume Boitier, Délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie (DRRT)

4. Accès des acteurs de l'ESS à la commande publique

Intervenant : Patrick Faure, juriste formateur pour le COORACE et BOU'SOL – Le réseau des boulangeries solidaires

5. Renforcer les coopérations économiques territoriales

Intervenants : Rachid Cherfaoui, Président Maison d'économie solidaire du Pays de Bray et Ophélie Deyrolle, Présidente du WIP à Colombelles

6. ESS et économie circulaire

Intervenants : CRESS Normandie et le Collectif Normand des Ressourceries et des acteurs du réemploi

7. Vers une monnaie locale normande

Intervenante : Andréa Caro, coordinatrice du Mouvement SOL

8. ESS et innovations numériques

Intervenante : Caroline Degrave, co-fondatrice et dirigeante de la SCOP Les Copeaux numériques au Petit-Quevilly

Les stands

- Agence de Développement pour la Normandie (AD Normandie)
- Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires (ADRESS)
- Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES)
- Coopérer pour Entreprendre
- Chantier Ecole
- COORACE
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Normandie
- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
- Normandie Active
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)
- Union Régionale des Scop de l'Ouest (URSCOP)



Contacts

Etat

Eudes de Morel - Chargé de mission ESS au Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR)
eudes.de-morel@normandie.gouv.fr - Tél. : 02 32 76 55 29

Région Normandie

Service « Economie Sociale et Solidaire »
Direction Economie, Tourisme, Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
Tél. : 02 31 06 97 10

CRESS Normandie

Tél. : 02 31 06 09 23 (Caen) - 02 35 63 50 05 (Le Petit-Quevilly) - cress@cressnormandie.org